

Parcours de formation des responsables de MARPA et résidences autonomies
Module 5
5-6-7 et 8 février 2018

Le droit du travail et la gestion des ressources humaines dans les MARPA et les résidences autonomie

Objectifs

- Approche pratique du droit du travail dans les résidences autonomie (clarifier les missions de chaque membre, planning, formation professionnelle, évolution de carrière, gestion du personnel...)

Durée
4 jours

Localisation
Siège CCMSA
à Bobigny

Dates
5-6-7-8/02/2018

Intervenants
Expert en droit social,
ressources humaines
Expert FNMARPA
Réfèrent pédagogique

Jour 1

Connaissance des métiers dans les résidences autonomie

- Clarifier les fonctions de chaque membre de l'équipe du personnel
- Connaissance des missions des membres de l'équipe en résidence autonomie
 - Évolution professionnelle, possibilité de formation
 - Contacts aidés et service civique

L'application du droit du travail dans les résidences autonomie

- Présentation du contexte juridique global dans lequel évolue une résidence autonomie
- Articulation des normes, administration et contentieux du travail
 - Missions et métiers en MARPA et résidence autonomie
 - La durée légale du travail et les limites, congés payés, jours fériés
 - Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels

Jour 2

Approche pratique du droit du travail et de la gestion du personnel dans les résidences autonomie

Cas pratiques issus du questionnaire préalable des stagiaires

- L'organisation de la nuit
 - . Le travail de nuit : mise en place, définition, bornes, contre-parties
 - . Les astreintes : définition, limites, contreparties
- De l'embauche à la rupture de la relation de travail
 - . L'élaboration des contrats : clauses communes, clauses particulières
 - . Les cas de recours aux CDD : motifs, risques de requalification
 - . La rupture des CDI : motifs et procédure de licenciement, inaptitude, rupture conventionnelle

Jour 3

Élaborer et gérer les plannings dans une résidence autonomie

- Connaître les différents paramètres de fonctionnement d'une résidence autonomie nécessaires à la construction d'un planning
 - S'approprier la méthodologie d'élaboration de planning
- Utiliser un logiciel informatique des plannings adaptés aux résidences autonomie**
- Présentation du logiciel de planning et les contrôles obligatoires
 - Applications pratiques sur situations rencontrées par des résidences autonomie

Jour 4

Conduite d'un projet individuel

- Élaborer et consolider l'argumentaire
- L'articulation des idées, ateliers d'écriture